



Les conférences de l'immobilier 23 & 25 janvier 2024

Le logement dans tous ses états

La pénurie des logements est devenue la pénurie des acquéreurs. Un tsunami de mesures législatives ont été prises par l'ancien gouvernement juste avant les élections : pourront-elles répondre aux enjeux actuels sur le marché du logement ? Comment le nouveau gouvernement y fera face ? Nous aborderons les thèmes suivants : « logements sociaux/abordables » ; « logements pour personnes âgées », « logements d'habitation collectifs », « colocations et logements intégrés », aides à l'acquisition et à la construction de logements, incitations fiscales :

- **Accessibilité aux bâtiments d'habitation collectifs** et lieux ouverts au public au sein des copropriétés ;
- Crise des taux d'intérêt : le défi au système luxembourgeois des **logements abordables** (Analyse des lois du 7 août 2023) – La nécessaire collaboration entre promoteurs, autorités communales et étatiques (Pacte logement 2.0., PAP, conventions de mise en œuvre, ...).
- Changement de la loi sur les autorisations d'établissement : le frein à l'**Airbnb** et aux **chambres meublées** ? Changements d'affectation commercial. Quid des **colocations** ?
- L'arrêt de mort sans appel des « **copropriétés-résidences services** » : loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées
- La pénurie des acquéreurs : le grand défi de l'actuel gouvernement

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA DATE DU 23 □ OU DU 25 □ JANVIER 2024

Nom et Prénom : _____

Fonction : _____ **Société :** _____

Adresse : _____

Tél. / Fax : _____ **E-mail :** _____

Date : _____ **Signature** _____

| | |
|---|---|
| <p>Renseignements inscriptions :</p> <p>KRIEGER Associates 1a, place Guillaume BP 55 – L-9201 Diekirch Tél. : +352 26 80 54 05 Fax. : + 352 26 80 54 06 e-mail : krdie@krieger-avocats.lu</p> <p>Personne de contact : Madame Cathy PRÄTORIUS</p> | <p>Participation : 250 € TTC</p> <p>HÔTEL BELAIR 111, Avenue du 10 Septembre L-2551 Luxembourg</p> <p>Ce prix comprend le café d'accueil, l'apéritif, le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation. Le règlement de la participation est à virer sur le compte BCEE IBAN LU12 0019 4055 5831 4000.</p> |
|---|---|

Conditions d'annulation :

Une demande d'annulation de l'inscription adressée au minimum 3 jours avant la date de la conférence donnera lieu à remboursement intégral.
Passé ce délai le remboursement ne sera plus effectué.

Conférences précédentes

- 15 & 16 mai 2023 - Naissance et vie des copropriétés
- 6, 7 & 12 décembre 2022 - Le secteur immobilier sous pression
- 29, 30 & 31 mars 2022 - Des solutions à la crise du logement, vraiment ?
- 28 & 30 janvier 2020 – Le logement dans le logement !
- 11 & 13 juin 2019 - L'immobilier : les nouvelles contraintes administratives
- 22 & 24 janvier 2019 - L'achat/vente des grands projets immobiliers
- 12 & 14 juin 2018 - Plans directeurs sectoriels, droit de préemption, environnement.
- 23 & 25 janvier 2018 - Le bail commercial, l'aménagement du territoire, les marchés publics : trois nouvelles lois pour bientôt !
- 27 & 29 juin 2017 – Les pièges de l'indivision
- 24 & 26 janvier 2017 - Le droit de propriété face à l'urbanisme et l'environnement
- 7 & 9 juin 2016 - Nos chers voisins
- 19 & 21 janvier 2016 - Le local de commerce
- 9 & 11 juin 2015 - Le terrain et ses évolutions (bornage, morcellement, remembrement...)
- 27 & 29 janvier 2015 – Promotion immobilière, comment perdre de l'argent ?
- 21 juillet 2014 – Les plans directeurs sectoriels, une approche critique (à la Chambre des Métiers)
- 17 & 19 juin 2014– Les marchés publics et leurs complications
- 14 & 16 janvier 2014– L'arrêté de fermeture de chantier
- 11 & 13 juin 2013 – La vente en état futur d'achèvement
- 15 & 17 janvier 2013 – Face à la complexité croissante du droit de l'urbanisme
- 19 juin 2012 – La construction d'immeubles d'habitation encadrés et de résidences « Seniors »
- 10 & 11 mai 2011 – La nouvelle loi sur l'aménagement communal – La nouvelle loi sur les établissements classés – Les nouvelles zones d'inondation
- 7 décembre 2010 & 18 janvier 2011 – Les autorisations pour une construction
- 14 avril 2010 & 15 juin 2010 – Les servitudes & l'autorisation de voirie
- 29 octobre 2009 & 13 janvier 2010 – Les vices de construction
- 17 juin 2009 – Plans d'Aménagement face à l'Environnement
- 8 octobre 2008 – Les autorisations d'établissements classés
-